



Contester un pv stationnement très gênant

Par Francis94

Bonjour,

Je livre en camion et à un endroit où je livrais du à des travaux sur toute la rue la place pour livraison n'est pas disponible, le seul endroit où je pouvais me mettre pour livrer sans bloquer totalement la circulation l'arrière de mon camion dépassait sur un passage piéton, j'ai reçu une amende pour stationnement très gênant sur un passage piéton est-ce possible de contester?

Merci de vos réponses